

# CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS

## GRAND PRIX FFTRI DE DUATHLON

---

Présentation de course  
WILLGOTTHEIM (67) - 4 MAI 2025



# ORGANIGRAMME

## COMITÉ D'ORGANISATION

Président de la structure

Directeur de course

## Ligue Grand Est de Triathlon

Eric BLANCHET

Antoine GERBER

## REPRÉSENTATION FÉDÉRALE

Représentant de la FFTRI

Christophe LEGRAND

- *Vice-Président de la FFTRI*

Officiels Nationaux

Michel DECOVEMACKER

Grégory LOURS

Charlérie BAUDOUX

- *Délégué Technique Référent - [mdecovemacker@fftri.com](mailto:mdecovemacker@fftri.com)*

- *Arbitre de course Femmes - [glours@fftri.com](mailto:glours@fftri.com)*

- *Arbitre de course Hommes - [cbaudoux@fftri.com](mailto:cbaudoux@fftri.com)*

Référent circuit

Baptiste NORIS

- *Chargé de mission - Vie Sportive - [bnoris@fftri.com](mailto:bnoris@fftri.com)*

Chronométrateur

Sporkrono

- *Résultats : [D1/D2 - Résultats Willgottheim](#)*

Animateurs

Christophe DALLERY

Frédéric PITROIS

Live facebook

Grand Prix Duathlon Live

<https://www.facebook.com/Liveduathlon>

# SOMMAIRE

**4** COMPOSITION DES DIVISIONS

**9** CLASSEMENTS PROVISOIRES

**12** INFORMATIONS PRÉ-COURSE

**21** ACCÈS À L'AIRE DE  
TRANSITION

**26** PROCÉDURE DE DÉPART

**29** SPÉCIFICITÉS DU PARCOURS

**48** PROTOCOLE

**51** AUTOUR DE LA COMPÉTITION



# COMPOSITION DES DIVISIONS



# COMPOSITION DE LA DIVISION 1 FÉMININE

1-5		LES TRITONS MELDOIS
-----	---	---------------------

6-10		GRAVELINES TRIATHLON
------	---	----------------------

11-15		LYS CALAIS TRIATHLON
-------	---	----------------------

16-20		LA GRANDE MOTTE TRIATHLON
-------	---	---------------------------

21-25		M.S.A. TRIATHLON
-------	---	------------------

26-30		U.S. PALAISEAU TRIATHLON
-------	---	--------------------------

31-35		CÔTE D'OPALE TRIATHLON CALAIS SAINT-OMER
-------	---	--

36-40		PONTIVY TRIATHLON
-------	---	-------------------

41-45		A.S.P.T.T. STRASBOURG TRIATHLON
-------	---	---------------------------------

46-50		LA ROCHELLE TRIATHLON
-------	---	-----------------------

51-55		RENNES TRIATHLON
-------	---	------------------

56-60		METZ TRIATHLON
-------	---	----------------

61-65		TRIATHLON CLUB CHÂTEAURoux MÉTROPOLE 36
-------	---	---

66-70		A.L. ECHIROLLES TRIATHLON
-------	---	---------------------------

71-75		PARIS SPORT CLUB
-------	---	------------------

76-80		CAEN TRIATHLON
-------	---	----------------

Les Athlètes Supplémentaires se verront attribués les dossards numérotés au-delà de 80.

# COMPOSITION DE LA DIVISION 1 MASCULINE

1-5		ÉVREUX A.C. TRIATHLON	41-45		LES GIRONDINS DE BORDEAUX TRIATHLON
6-10		LES TRITONS MELDOIS	46-50		LA ROCHELLE TRIATHLON
11-15		E.S.M. GONFREVILLE L'ORCHER	51-55		CAEN TRIATHLON
16-20		TEAM NOYON TRIATHLON	56-60		LYS CALAIS TRIATHLON
21-25		U.S. PALAISEAU TRIATHLON	61-65		MONTLUÇON TRIATHLON
26-30		RENNES TRIATHLON	66-70		TRI VÉLOCE SAINT-SÉBASTIEN
31-35		METZ TRIATHLON	71-75		PONTIVY TRIATHLON
36-40		A.S.P.T.T. STRASBOURG TRI	76-80		M.S.A. TRIATHLON

Les Athlètes Supplémentaires se verront attribués les dossards numérotés au-delà de 80.

# COMPOSITION DE LA DIVISION 2 FÉMININE

1-5		EVREUX A.C. TRIATHLON
-----	---	-----------------------

6-10		A.S.P.T.T. 36 SPORTS NATURE
------	---	-----------------------------

11-15		T.C.G. 79 PARTHENAY
-------	---	---------------------

16-20		MÉTROPOLE GRAND NANCY TRIATHLON
-------	---	---------------------------------

21-25		S.C.O. ANGERS TRIATHLON
-------	---	-------------------------

26-30		CLERMONT TRIATHLON
-------	---	--------------------

31-35		H.A.C. TRIATHLON
-------	---	------------------

36-40		STADE POITEVIN TRIATHLON
-------	---	--------------------------

41-45		SAINTES TRIATHLON
-------	---	-------------------

46-50		DIJON TRIATHLON
-------	---	-----------------

51-55		C.R.V LYON TRIATHLON
-------	---	----------------------

56-60		ALBERTVILLE TARENTEISE TRIATHLON
-------	---	----------------------------------

61-65		A.S.P.T.T. MULHOUSE TRI
-------	---	-------------------------

66-70		VERSAILLES TRIATHLON
-------	---	----------------------

71-75		ENTENTE HAUTE BRETAGNE TRIATHLON
-------	---	----------------------------------

Les Athlètes Supplémentaires se verront attribués les dossards numérotés au-delà de 75.

# COMPOSITION DE LA DIVISION 2 MASCULINE

1-5  MÉTROPOLÉ GRAND NANCY TRIATHLON

6-10  CÔTE D'OPALE TRIATHLON SAINT-OMER

11-15  BOURG-EN-BRESSE TRIATHLON

16-20  ENTENTE HAUTE BRETAGNE TRIATHLON

21-25  BEAUVAIS TRIATHLON

26-30  GRAVELINES TRIATHLON

31-35  A.L. ECHIROLLES TRIATHLON

36-40  CREUSOT TRIATHLON

41-45  BEST TRIATHLON SAINT-NAZAIRE

46-50  CLERMONT TRIATHLON

51-55  STADE FRANÇAIS

56-60  VERSAILLES TRIATHLON

61-65  LE PUY-EN-VELAY TRIATHLON

66-70  A.S.P.T.T. MULHOUSE TRI

71-75  T.O.S TRIATHLON

76-80  CHATEAU GONTIER TRIATHLON

Les Athlètes Supplémentaires se verront attribués les dossards numérotés au-delà de 80.



# CLASSEMENTS PROVISOIRES



# CLASSEMENT GENERAL PROVISOIRE

## DIVISION 1 FÉMININE

01		TRIATHLON CLUB CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE 36	20
02		LES TRITONS MELDOIS	18
03		GRAVELINES TRIATHLON	16
04		CÔTE D'OPALE TRIATHLON CALAIS SAINT-OMER	14
05		LA ROCHELLE TRIATHLON	13
06		LYS CALAIS TRIATHLON	12
07		LA GRANDE MOTTE TRIATHLON	11
08		METZ TRIATHLON	10

09		A.S.P.T.T. STRASBOURG TRIATHLON	9
10		M.S.A. TRIATHLON	8
11		U.S. PALAISEAU TRIATHLON	7
12		RENNES TRIATHLON	6
13		A.L. ECHIROLLES TRIATHLON	5
14		PARIS SPORT CLUB	4
15		CAEN TRIATHLON	3
16		PONTIVY TRIATHLON	2

# CLASSEMENT GENERAL PROVISOIRE

## DIVISION 1 MASCULINE

01		LES TRITONS MELDOIS	20
02		METZ TRIATHLON	18
03		E.S.M. GONFREVILLE L'ORCHER	16
04		U.S. PALAISEAU TRIATHLON	14
05		EVREUX A.C. TRIATHLON	13
06		LA ROCHELLE TRIATHLON	12
07		LYS CALAIS TRIATHLON	11
08		MONTLUÇON TRIATHLON	10

09		TEAM NOYON TRIATHLON	9
10		LES GIRONDINS DE BORDEAUX TRIATHLON	8
11		CAEN TRIATHLON	7
12		PONTIVY TRIATHLON	6
13		A.S.P.T.T. STRASBOURG TRIATHLON	5
14		RENNES TRIATHLON	4
15		M.S.A. TRIATHLON	3
16		TRI VÉLOCE SAINT-SÉBASTIEN SUR LOIRE	2



# INFORMATIONS PRÉ-COURSE



# RAPPEL DU CADRE RÉGLEMENTAIRE

Les Épreuves Nationales sont régies par la réglementation sportive internationale (World Triathlon) amendée par la Fédération Française de Triathlon, ainsi que la Réglementation Sportive.

Pour les Épreuves Nationales, la Réglementation des Épreuves Nationales prévaut sur la Réglementation Sportive.

Ces règles ont pour objectifs de :

- Créer un climat de sportivité, d'équité et de fair-play ;
- Garantir sécurité et protection ;
- Pénaliser les athlètes qui ne respectent pas les règles.

**[Lien vers la Réglementation des épreuves nationales 2025](#)**

# RETRAIT DES DOSSARDS

## GYMNASSE DE WILLGOTTHEIM

(RUE PRINCIPALE, 67370 WILLGOTTHEIM)

SAMEDI 3 MAI (D1 ET D2)

DIMANCHE 4 MAI (UNIQUEMENT D1)

18h30 - 19h30

9h30 - 10h00

# RETRAIT DES DOSSARDS

La présentation de la licence fédérale des athlètes n'est pas requise lors de l'émargement. Néanmoins, elle doit pouvoir être présentée en cas de requête.

Les dossards d'une équipe peuvent être retirés par un **membre du club** sur présentation de sa licence fédérale ou par un autre club sous réserve d'une procuration (papier ou dématérialisé).

En cas de changement, toute modification de la composition devra se faire au plus tard, 1 heure avant l'ouverture de l'AT, auprès de l'Arbitre de course (hommes : [cbaudoux@fftri.com](mailto:cbaudoux@fftri.com) et femmes : [glours@fftri.com](mailto:glours@fftri.com)).

Chaque responsable d'équipe (coach ou athlète) appose son nom et émarge la composition de l'équipe. Les identifications des coaches (2 maximum par équipe) sont remises après émargement. Ces derniers devront revêtir une tenue de club durant toute l'épreuve.

En cas de non respect des horaires prévus sur cette présentation technique, les équipes s'exposent à :

- 1er retard : Appel de l'équipe en dernière position lors de la procédure de départ
- 2ème retard : Appel de l'équipe en dernière position + 5 points de pénalité
- 3ème retard : Appel de l'équipe en dernière position +10 points de pénalité

Ces sanctions sont **cumulatives** sur l'ensemble des étapes de la saison.

Si plusieurs équipes sont pénalisées, elles seront appelées dans l'ordre de constatation de la faute commise.

# PROGRAMME & HORAIRES

Heure limite de modification de l'équipe	Ouverture Aire de Transition	Fermeture Aire de Transition	Aire d'appel	Départ	Protocole	Distances
<b>4 mai 2025</b>						
<b>D2 FEMMES</b>	06h30	7h30	8h15	8h20	11h15	4,6 km - 19 km – 2,3 km
<b>D2 HOMMES</b>				9h50		
<b>D1 FEMMES</b>	10h30	11h30	12h00	12h05	15h00	4,6 km - 19 km – 2,3 km
<b>D1 HOMMES</b>				13h35		

# RECONNAISSANCE DES PARCOURS



**IMPORTANT**



Le parcours vélo emprunte des routes ouvertes à la circulation.

La reconnaissance reste sous l'entière responsabilité des clubs, et est interdite pendant qu'une course se déroule.

# ACCÈS AU SITE DE COURSE (DIMANCHE)

## IMPORTANT

**Dimanche** dès 5h du matin l'accès au site de course n'est possible que par 2 accès sur les 3 possibles.

**D228 après Wintzenheim est coupée.**

Arriver par la D41 (par le Nord ou l'Ouest) en faisant abstraction des panneaux route barrée.



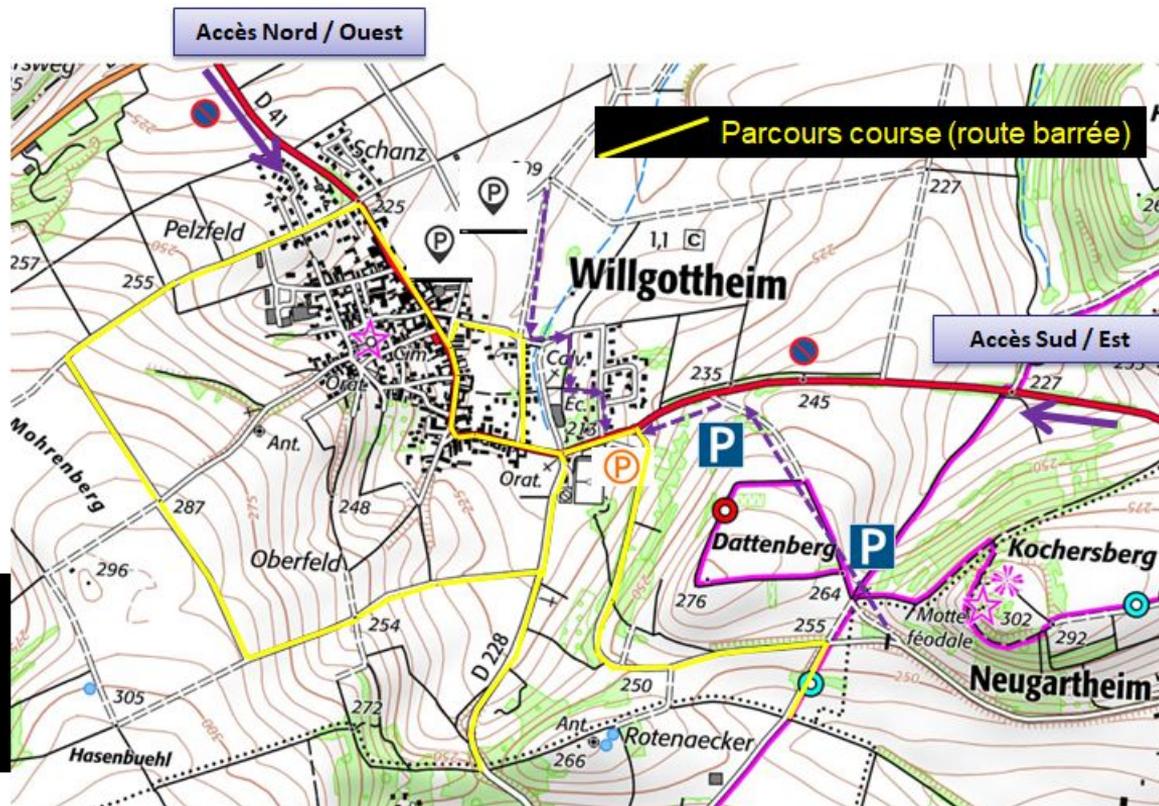
# ACCÈS AU SITE DE COURSE (DIMANCHE)

 Parkings accessibles depuis Nord / Ouest pendant courses

 Parkings accessibles depuis Sud / Est pendant les courses

 Puis accès piétons

 Parking gymnase accessible uniquement par accès Sud / Est



[Lien vers le guide complet des accès](#)

# PLAN D'IMPLANTATION & PARKINGS



P

Supplémentaire en  
arrivant côté Saverne  
/ Metz

P

Supplémentaire  
côté Schnersheim  
/ Strasbourg

Dimanche le parking  
gymnase = entrée et  
sortie possibles  
uniquement

- avant 8h20
- 9h30 à 9h50
- 10h50 à 12h
- 13h15 à 13h30
- 14h30 à 15h15
- après 17h15

(horaires prévisionnels)



# ACCÈS À L'AIRE DE TRANSITION



# POSITIONNEMENT DES TATOUAGES

Les tatouages devront être parfaitement identifiables **de face et à l'horizontal**.

- Bras gauche
- Cuisse gauche



# ACCÈS RÉGLEMENTAIRE VÉLO :

## Contrôle des vélos :

- Les cintres classiques sont obligatoires ;
- Les roues doivent compter au moins 20 rayons, à l'exception des roues homologuées par l'UCI <https://wheellist.info/index.php>
- Les roues doivent être de diamètre identique ;
- Tous les composants doivent être identifiables et disponibles commercialement **sans modification du produit initial (nouveau 2025)** ;
- Les prolongateurs vélo, type contre-la-montre ou ajouts aux guidons sont interdits ;
- Les roues lenticulaires ou paraculaires (“à bâtons”) sont interdites ;
- Les carénages destinés à améliorer la pénétration dans l'air sont interdits ;
- Les contenants liquides fixés sur les guidons ou sur-guidons sont interdits ;

**Nous vous invitons à vérifier la conformité de votre matériel avant de pénétrer dans l'aire de transition.**

# RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

- L'ensemble des athlètes de l'équipe doit revêtir une tenue identique de compétition aux couleurs et au nom du club. L'accès à l'emplacement du club ne pourra se faire que si l'équipe complète est présente.
- La zone de chaque équipe est matérialisée : chaque équipier doit y déposer ses affaires de courses.  
**Seules les affaires de course sont autorisées à l'emplacement de l'équipe.** Les sacs seront rangés dans la zone de consigne prévue à cet effet.
- Tout positionnement de matériel hors de cette zone ou empiétant à l'extérieur sera sanctionné d'une pénalité de temps.

## VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ DES VÉLOS

- Tout athlète pénétrant dans l'aire de transition doit être en conformité.
- Les officiels assureront une permanence pour le contrôle facultatif préalable des roues et tenues de course (prolongateurs interdits).
- **En cas de non-conformité, 2 points de pénalité par vélo** (ces points de pénalité seront ajoutés au total de l'équipe).

# PLACEMENT DU MATÉRIEL

L'emplacement des équipes est identifié par des panneaux clubs. Les athlètes supplémentaires occupent un box spécifique.

Les vélos doivent être accrochés par la selle au départ.





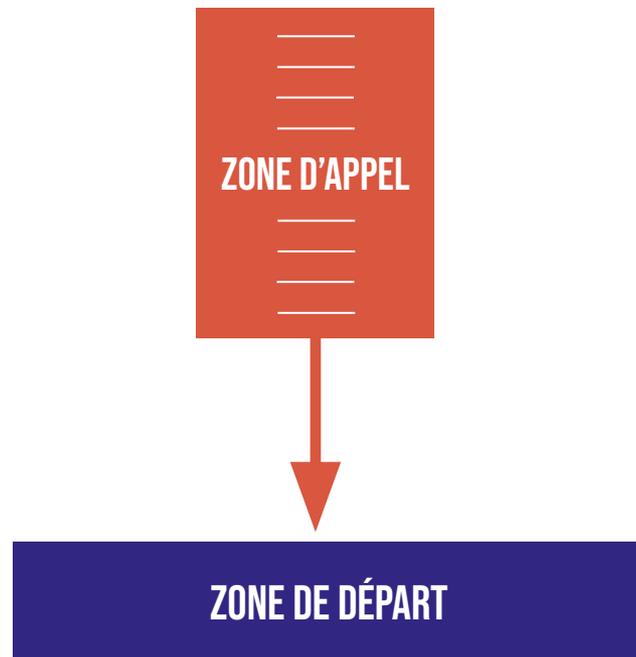
# PROCÉDURE DE DÉPART



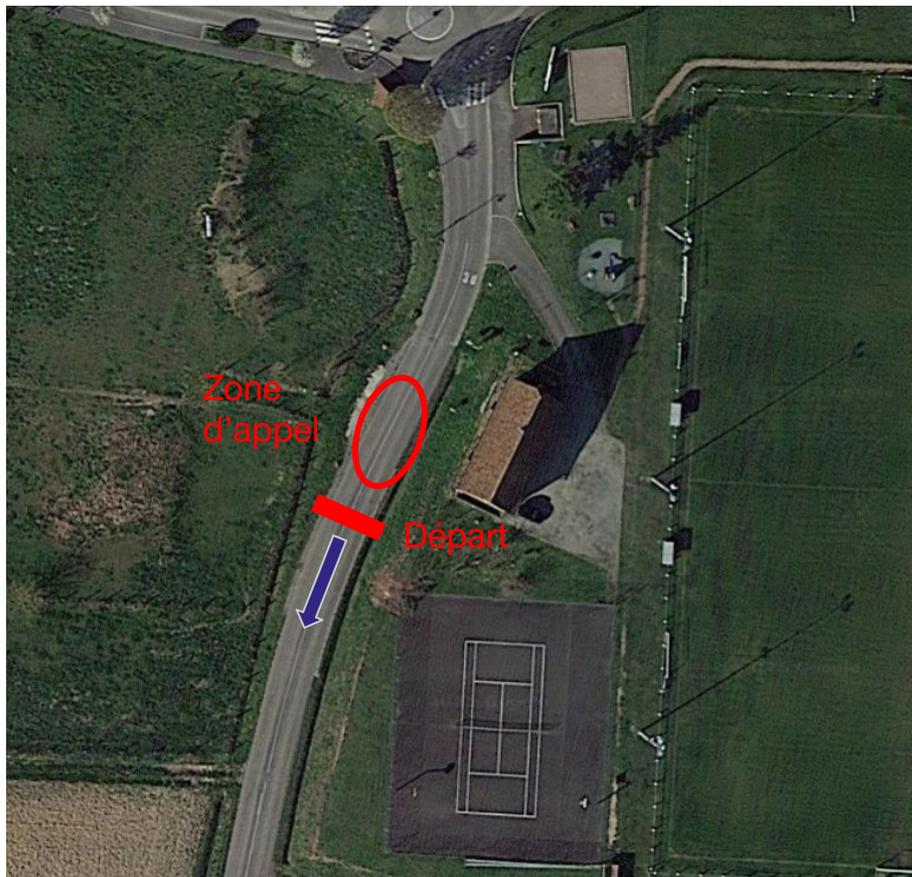
# ZONE D'APPEL

Le placement dans l'aire de départ sera réalisé de la manière suivante :

- Le placement des équipes sur la ligne de départ est réalisé :
  - Suivant **la numérotation de dossards** pour la 1<sup>ere</sup> étape (D2).
  - Suivant **l'ordre du classement général avant l'étape en cours**, pour les étapes suivantes (D1).
- **Les athlètes supplémentaires** pourront se positionner en derniers sur la ligne de départ.



# DÉPART





# SPÉCIFICITÉS DU PARCOURS

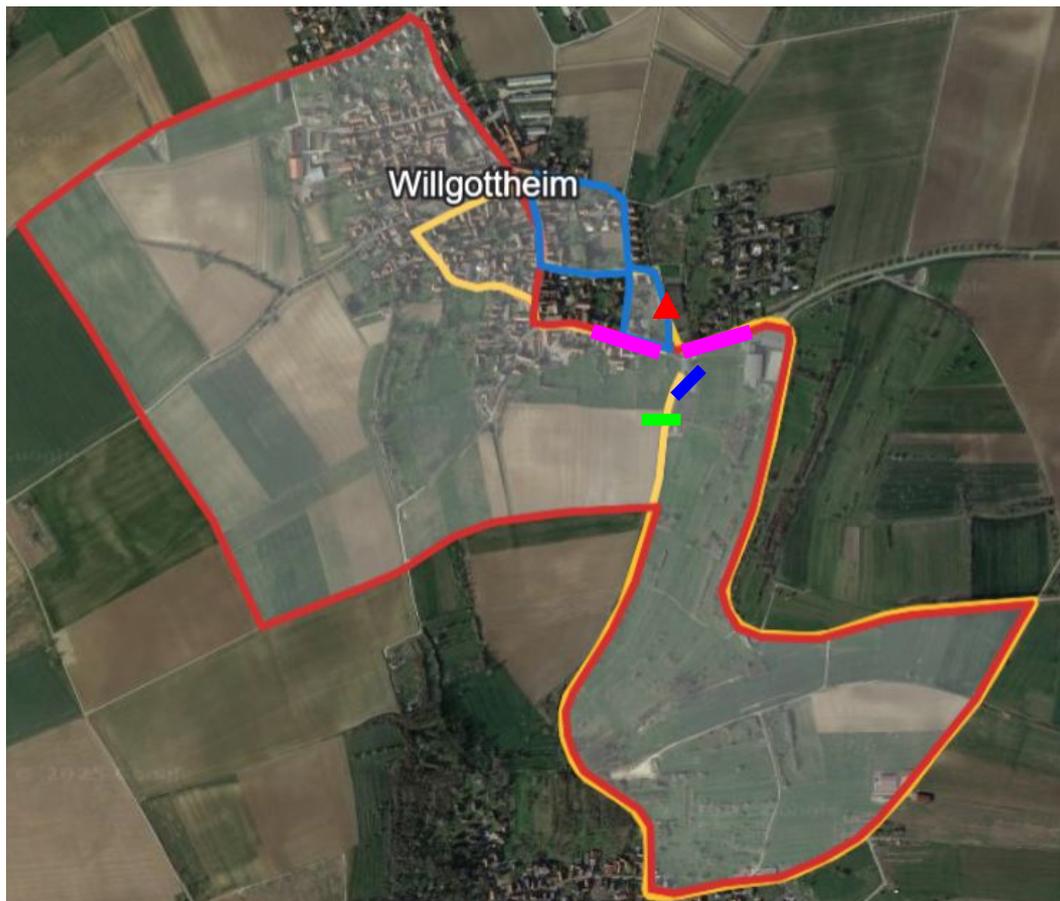


# PARCOURS GLOBAL

## POINTS D'INTÉRÊTS

-  Course à pied 1
-  Cyclisme
-  Course à pied 2
-  Aire de transition
-  Ligne de départ
-  Ligne d'arrivée
-  Penalty Box

Pit Stop à l'emplacement de chaque club dans l'aire de transition.





# TRANSITION N°1 - FEMMES

Course à pied > Cyclisme



# TRANSITION N°1 - HOMMES

Course à pied > Cyclisme



# PARTIE CYCLISME

19,2 km

3 boucles de 6,4 km



# RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

## Règle « rattrapé-éliminé » :

Les athlètes masculins et féminins doublés lors de l'épreuve cyclisme sont mis hors-course.

## Assistance Technique :

L'entraide matérielle entre les cinq concurrents identifiés comme faisant partie de l'équipe officielle d'un même club est autorisée.

## Assistance Physique :

Une assistance physique entre concurrents d'une même équipe lors d'une épreuve de championnat par équipe est autorisée.

## Pit Stop :

Un point d'assistance est prévu sur le circuit cycliste, **à l'emplacement de chaque club dans l'air de transition pour ces courses.**

Le matériel pouvant être déposé est le matériel servant à la réparation de crevaison et les roues. L'utilisation de matériel récupéré aux points d'assistance est autorisée pour tous les concurrents.

**Les roues du Pit Stop doivent être identifiées au nom du club, déposées avant le départ de la course concernée et retirées avant la course suivante.**

# RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

## Position sur le vélo :

Les seuls points d'appuis autorisés sont :

- les pieds sur les pédales,
- les mains sur le cintre,
- les fesses sur la selle,

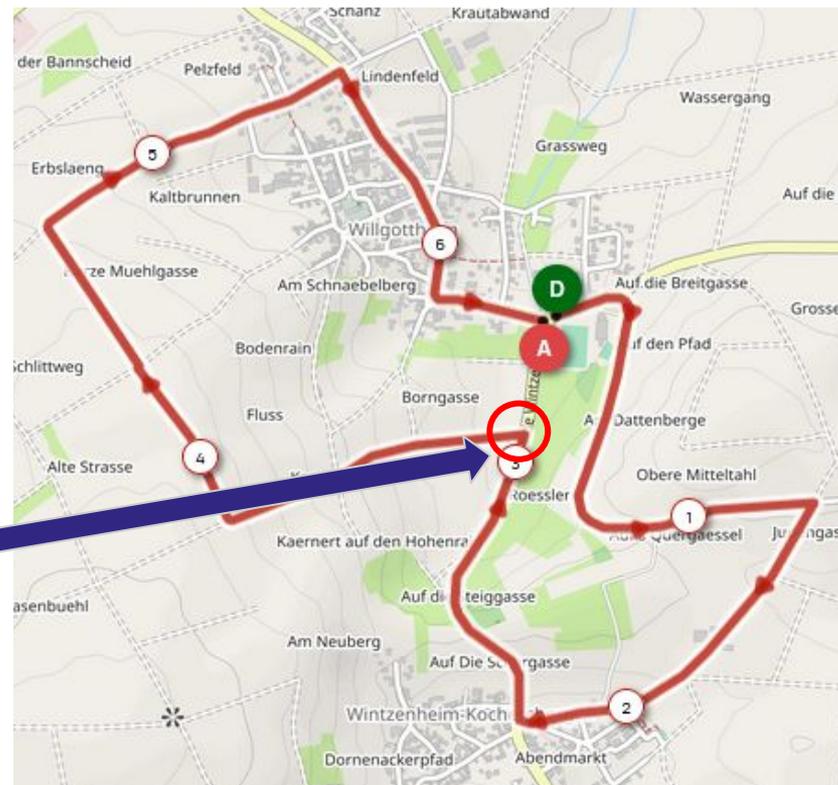
Toute position interdite entraînera une remise en conformité + pénalité de temps à réaliser à la Penalty Box.  
Toute récidive entraînera une disqualification



Positions interdites

# ZONE DE VIGILANCE

VIRAGE À 90 DEGRÉS





# TRANSITION N°2 - FEMMES

Cyclisme > Course à pied



# TRANSITION N°2 - HOMMES

Cyclisme > Course à pied



# TRANSITION 2

## PLACEMENT DU MATÉRIEL

### Retour Vélos :

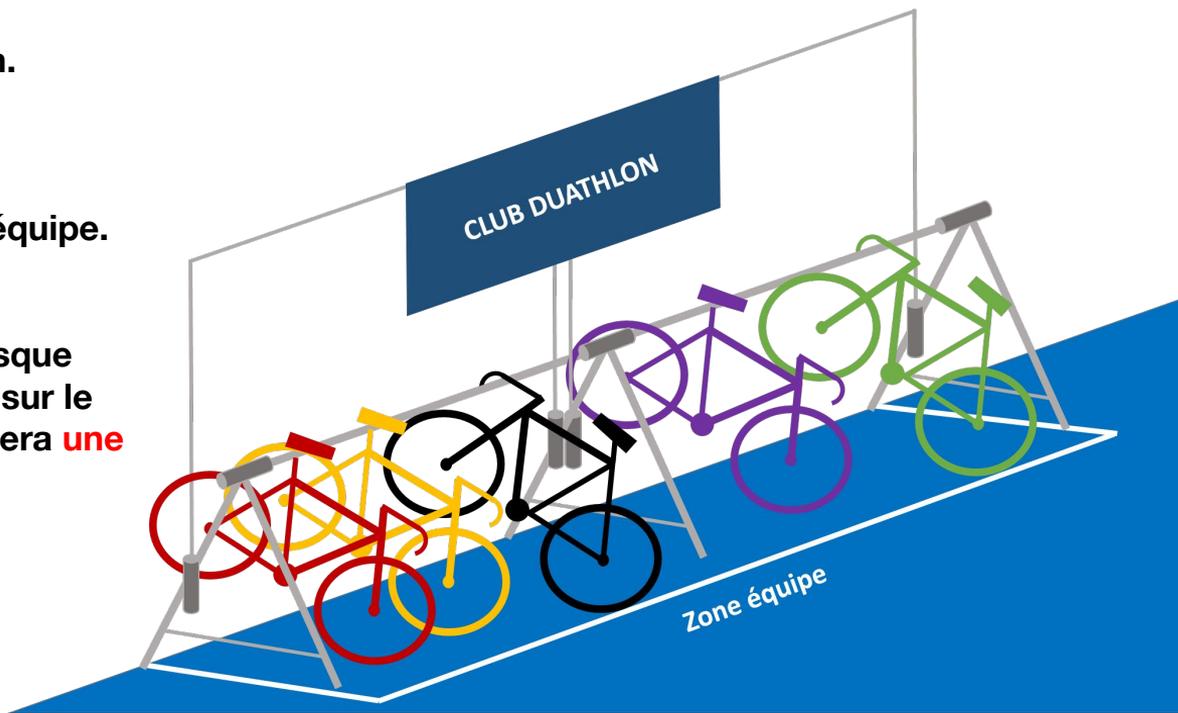
Accrochage par la selle ou le guidon.

### Pénalité si :

- Le vélo est posé au sol ;
- Le vélo n'est pas dans le box équipe.

### Figure dans la REN depuis 2024 :

Tout contact avec la jugulaire du casque avant ou pendant la dépose du vélo sur le rack dans l'aire de transition entraînera **une pénalité de temps**.



# PARTIE COURSE À PIED N°2

**2,3 km**  
2 boucles de 1,1 km +  
arrivée

 Penalty Box

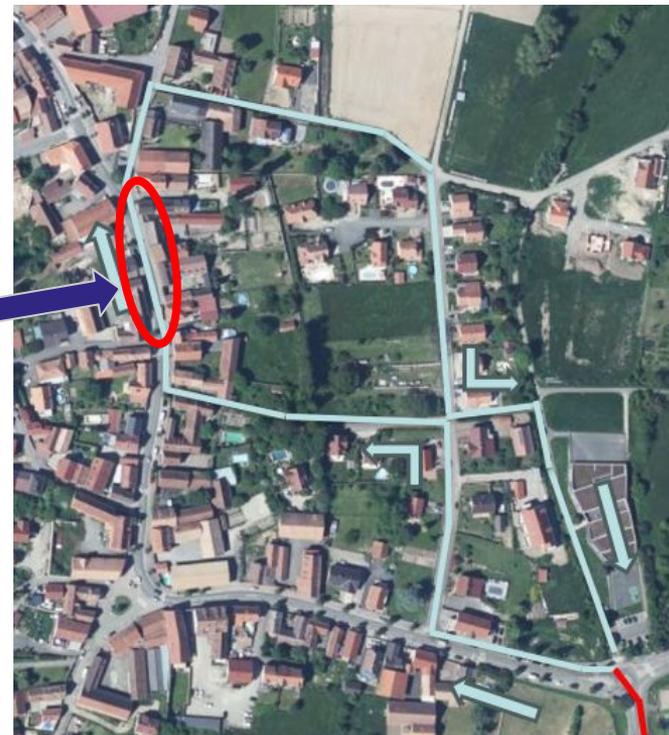
16 M D+



Arrivée

# ZONE DE VIGILANCE

SÉPARATION VÉLO / CAP 2



● Cônes

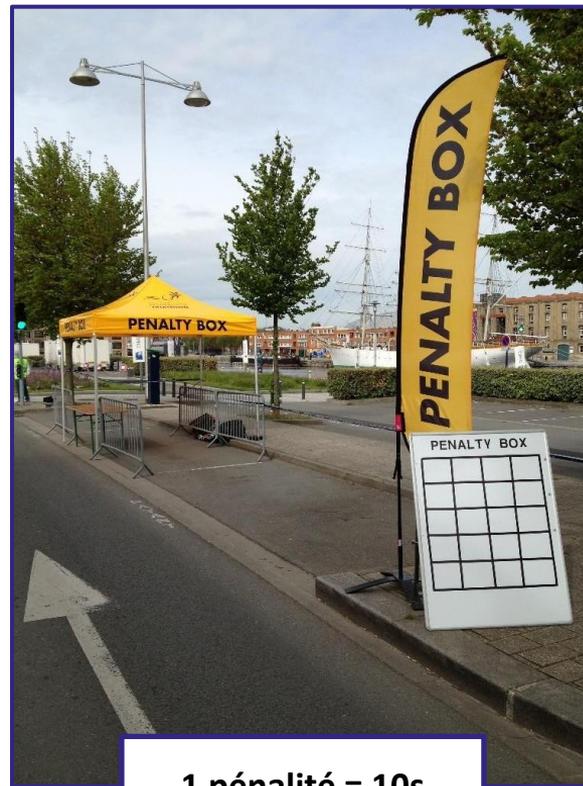
# ZONE PENALTY BOX

## Modalités d'application

Toutes les fautes (hors fautes liées au port du dossard) intervenant depuis la procédure de départ jusqu'à la fin de la deuxième transition font l'objet d'une pénalité de temps exécutée dans une zone dédiée appelée "Penalty Box", laquelle est accessible dans les 500 derniers mètres du parcours pédestre.

## Procédure

1. Affichage du numéro de l'athlète sur un panneau situé avant la zone de pénalité.
2. L'athlète sanctionné devra se présenter de sa propre initiative.
3. Le décompte du temps de pénalité commence au moment où l'athlète entre dans la zone de pénalité et se termine lorsque **l'officiel dit « Go »**.



1 pénalité = 10s

# ZONE PENALTY BOX

En plus de l'affichage du numéro de l'athlète, la nature de la faute sera indiquée à l'aide des lettres suivantes :

<b>D</b>	<b>LIGNE DE DESCENTE (DISMOUNT)</b>
<b>M</b>	<b>LIGNE DE MONTÉE (MOUNT)</b>
<b>B</b>	<b>FAUTES PENDANT LA PARTIE CYCLISTE (BIKE)</b>
<b>E</b>	<b>EQUIPEMENT EN DEHORS DE LA ZONE</b>
<b>L</b>	<b>DÉCHETS (LITTERING)</b>
<b>V</b>	<b>AUTRES FAUTES (OTHERS VIOLATIONS)</b>
<b>R</b>	<b>FAUTES PENDANT LA PARTIE CAP (RUN)</b>

# JURY D'APPEL

L'athlète a la possibilité de ne pas s'arrêter à la Penalty box, s'il estime que la faute n'a pas été commise.

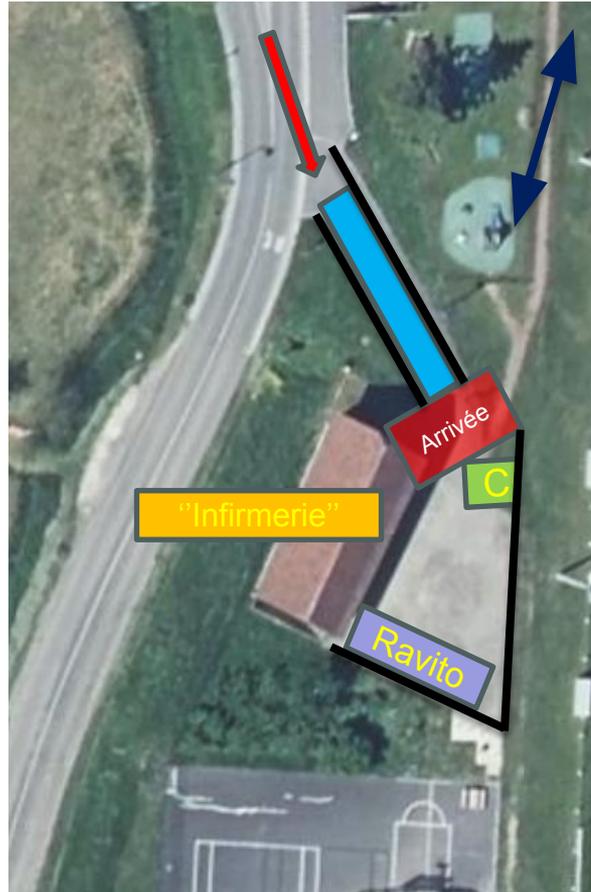
A l'arrivée, l'athlète sera considéré comme "disqualifié". A ce moment, l'athlète peut saisir le jury d'appel dans les 10 minutes suivant son heure d'arrivée officielle auprès de l'arbitre de course sur le formulaire adéquat, accompagné d'une somme de 100 €.

Si le jury de l'épreuve statue en faveur du réclamant, la somme de 100 € lui sera retournée. Si le jury rejette la réclamation, la somme sera encaissée par la FFTRI.

COMPOSITION	
DECOVEMACKER MICHEL	DÉLÉGUÉ TECHNIQUE RÉFÉRENT
BAUDOUX CHARLÉLIE	MEMBRE DE LA C.N.S.
CHRISTOPHE LEGRAND	REPRÉSENTANT FÉDÉRAL

**Aucune procédure d'appel ne peut être demandée pour une pénalité effectuée.**

# ACCÈS À LA LIGNE D'ARRIVÉE



Accès Gymnase

C = Chrono



# PROCOLE



# PROTOCOLE & REMISE DE PRIX

Il est de la responsabilité des athlètes et de leur coach, de s'assurer d'être **présents au plus tard 5 minutes avant** la remise des prix de leur course.

La tenue de cérémonie doit être **identique** (haut et bas de corps) hors partenaires individuels, pour tous les athlètes de l'équipe et **identifiée** au nom du club. La tenue de cérémonie peut être la tenue de course.

Podiums dans l'ordre du protocole :

1. Les 3 premiers / premières du classement scratch de l'étape
2. Les 3 premières équipes féminines et masculines
3. Les 3 premiers / premières U23 (D1)

**Aucun accompagnement possible sur le podium !**

**L'ensemble des podiums se déroulent à l'intérieur du gymnase.**



# CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

S'IL EST DILIGENTÉ PAR LES AUTORITÉS COMPÉTENTES, LE CONTRÔLE SE DÉROULERA :

## Gymnase de willgottheim

### Modalités administratives

- Se munir d'une pièce d'identité et accompagné de son chaperon ;
- Les athlètes « mineurs » doivent être accompagnés d'une personne majeure.



# AUTOUR DE LA COMPÉTITION



# DEMANDES D'ACCRÉDITATION

Pour toute demande d'accréditation, compléter le formulaire ci-dessous :



**1 personne par club** pourra être accréditée sur l'étape en tant que photographe.

Dans le cas où la même personne viendrait sur les 5 étapes, merci d'envoyer un mail au responsable presse Olivier Berraud ([oberraud@fftri.com](mailto:oberraud@fftri.com)) , afin qu'il enregistre le contact.

Toute personne se présentant le Jour J et n'ayant pas fait de demande d'accréditation en amont se verra refuser l'entrée aux zones privilégiées.

# SOIRÉE SAMEDI 3 MAI

De façon à promouvoir les échanges entre les différents acteurs du Duathlon, nous profiterons du gymnase (sur le site de course avec douches et vestiaires à disposition ) pour mettre en place un temps convivial dont voici le programme :

**18h30 - 19h30** : Retrait des dossards

**19h** : Réunion des entraîneurs des clubs animée par Christophe Le Bihan

**19h30** : Présentation officielle des équipes présentes en partenariat avec Drafting Le Podcast

**18h30 - 21h30** : Repas complet adapté aux sportifs à réserver via le formulaire ci dessous



# PARTENAIRES

## Partenaires fédéraux :



## Partenaires de l'organisation :

